

## **ITINERAIRES PROFESSIONNELS ET MIGRATOIRES DES ARTISANS ET DES COMMERCANTS DANS LES VILLES DE COTE D'IVOIRE**

---

**Laurence BOURGEOIS**  
Géographe, ORSTOM

L'étude des itinéraires migratoires et professionnels des artisans et des commerçants dans quatre villes de Côte-d'Ivoire a pour origine le programme "Industrialisation et urbanisation en Côte-d'Ivoire" dirigé par Alain Dubresson. Ce programme qui a d'abord été développé dans la capitale ivoirienne, Abidjan, et auquel j'ai participé en tant qu'élève-chercheur, s'est déplacé de 1984 à 1986, vers les villes de l'intérieur du pays.

Aux termes d'une convention signée entre le Ministère du Plan et de l'Industrie et l'ORSTOM, il s'agissait d'étudier les rapports entre migration, urbanisation et industrialisation dans trois villes de l'intérieur: Agboville, Dimbokro et Bouaké. Une seconde convention a inclu au projet initial la ville de Katiola.

Pour répondre au souci des responsables du Plan de mesurer et d'analyser les conséquences de l'implantation des grands complexes industriels (textiles dans les trois premières villes, agro-sucrier à Katiola) dans les villes dites "du chemin de fer", l'équipe de recherche, composée de Alain Dubresson, géographe, Benoit Lootvoet, économiste, quatre enquêteurs permanents et moi-même, choisissait d'orienter son travail dans trois directions:

- la mesure des flux migratoires liés à l'emploi industriel,*
- les modifications de comportement des nouveaux citadins,*
- les effets de la diffusion du revenu salarial industriel dans les villes par la démultiplication de l'emploi et la redistribution du revenu,*

Après avoir travaillé dans un premier temps sur les marchés d'Agboville et de Dimbokro à l'inventaire des marchés urbains (comptage des points de vente, relevé des types de produits, interviews de commerçants...), j'ai choisi de me joindre au reste de l'équipe et de participer avec elle au recueil, puis à l'analyse, des données sur l'ensemble des activités économiques urbaines.

Alors qu'un des membres de l'équipe (A. Dubresson) dirigeait ses recherches sur les complexes industriels et sur la population des ouvriers et de leurs familles, les autres membres, se tournaient vers les autres activités urbaines sources d'emplois et de revenus, en particulier les très nombreux établissements de

l'artisanat et du petit commerce mal identifiés sur un plan statistique, peu connus dans leur fonctionnement et susceptibles de bénéficier de la rediffusion salariale. Il est apparu rapidement que les complexes industriels mis en place dans les villes d'étude n'avaient pas créé de dynamique dans le secteur industriel régional. Faiblement intégrés à l'économie locale, ils n'avaient pas été le moteur, que les pouvoirs publics espéraient, dans la constitution de pôles de développement régionaux.

En revanche, ils ont eu des effets sur les mouvements migratoires en attirant une forte population de migrants, d'ouvriers et de leurs familles, et sur les marchés des biens et des services par la diffusion des salaires. Sur ces marchés, quelle était la place des secteurs de l'artisanat et du petit commerce et quel impact avaient eu sur eux l'implantation des complexes industriels?

Dans les quatre villes, successivement, un recensement aussi précis que possible de toutes les activités artisanales, commerciales et de service, sédentaires et non sédentaires, a été entrepris.

Ce recensement a permis, outre un dénombrement des points d'activité, d'appréhender des données telles que les types de local d'activité, la nationalité et l'appartenance ethnique des responsables d'activité et le nombre de personnes employées (quelque soit leur statut) par établissement.

Les activités recensées ont été réparties entre les secteurs de l'artisanat de production (transformation alimentaire, textile, bois, métaux...), des services (artisanat de réparation, restauration, services personnels...) et du commerce (général, alimentaire et spécialisé).

A la phase d'inventaire, qui a donné lieu à l'établissement des premiers grands tableaux d'ensemble et à la réalisation d'une cartographie de la répartition des activités urbaines, ont succédé les travaux d'enquête qui ont porté sur 491 responsables d'activité. Le choix de l'échantillon s'est fait avant tout selon un critère de diversité (prendre en compte la large gamme d'activités existantes) et de qualité d'entretien avec les personnes rencontrées.

Les enquêtes, sous la forme d'interviews, ont été menées sur la base d'un questionnaire ouvert semi-directif comportant trois volets principaux:

- 1- *une identification du responsable d'activité (âge, nationalité, ethnie, lieu de naissance...),*
- 2- *un suivi de l'itinéraire migratoire et professionnel du responsable d'activité (date et motif de l'arrivée en ville, relevé des lieux de résidence et des emplois successifs, et des motifs de changement),*
- 3- *une reconstitution des comptes de production et d'exploitation des unités économiques.*

Les questionnaires incluaient en outre des informations sur la composition de l'unité de résidence du responsable d'activité, sur les aides reçues ou apportées par la personne enquêtée ainsi que sur l'appartenance à des associations ou à des réseaux d'entraide qu'ils soient de nature professionnelle, ethnique, religieux...

Les premiers résultats des diverses enquêtes ont montré que les revenus distribués par l'industrie profitaient assez largement aux entreprises de l'artisanat et du petit commerce. Néanmoins, certains indicateurs tels que la contribution des salariés de l'industrie au financement des ateliers ou des points de vente, les dates d'installation des établissements enquêtés, les raisons du choix de la ville exprimées par les responsables d'activité, montrent aussi que les interactions entre l'industrie et les activités artisanales et commerciales ne vont pas de soi. D'où l'idée d'étudier la ou les dynamiques propres aux artisans et aux commerçants rencontrés, au travers de leurs itinéraires migratoires et professionnels.

C'est dans ce sens - après avoir, en partie seulement, participé à la rédaction des rapports finaux de l'équipe - que j'ai choisi d'orienter un travail plus personnel. En réutilisant les données communes des inventaires et des enquêtes, exploitées par ailleurs par A. Dubresson et par B. Lootvoet, et en explorant plus spécifiquement le volet des enquêtes sur les itinéraires migratoires et professionnels, j'ai choisi:

- dans un premier temps, d'étudier les activités de l'artisanat et du petit commerce, d'en montrer la diversité et d'analyser leur distribution dans l'espace urbain, enfin d'en identifier les "acteurs" en mettant l'accent sur les rôles respectifs des hommes et des femmes dans ces activités ainsi que sur ceux des ressortissants étrangers en relation avec les populations autochtones.

- d'étudier ensuite les cheminements migratoires et professionnels relevés dans les enquêtes, en insistant en particulier sur:

- les conditions d'accès à l'emploi: formation, apprentissage, emplois antérieurs (fréquence des changements d'emploi, passages dans le secteur "moderne" ...),

- les conditions d'installation dans l'activité: origine des financements, aides à l'installation,

- les choix des lieux d'exercice de l'activité: rôle attractif ou non des villes qui ont fait l'objet d'importants investissements industriels, rôle des réseaux familiaux...

Les résultats de ce travail ne sont, à ce jour, que partiellement dégagés. Les points qui sont, à la suite, successivement abordés, présentent en résumé les premiers résultats d'un certain nombre de dépouillements des informations contenues dans les inventaires et dans les enquêtes.

Les inventaires réalisés permettent de dégager les caractéristiques dominantes suivantes:

#### **- sur les activités observées**

Les activités de commerce prédominent largement dans l'ensemble des points d'activité recensés et révèlent l'importance du rôle des marchés urbains, lieux principaux de l'activité commerciale, non seulement pour la quasi totalité des

productions vivrières de gros et de détail, mais aussi pour la plupart des produits manufacturés.

Les activités relevant de l'artisanat de production et des services rassemblent un nombre à peu près équivalent de points d'activité et correspondent, pour une large part, plus à des activités de quartier qu'à des activités de marché. Au-delà de la grande diversité des activités et des spécificités propres à chaque ville, il convient de noter l'importance du secteur de la confection dans l'artisanat de la production, et des activités de restauration, plus particulièrement de la petite restauration de rue, parmi les "établissements" de service.

En dehors des marchés, la distribution spatiale des activités de l'artisanat et du petit commerce souligne l'opposition entre des quartiers centraux (noyaux d'origine à double fonction administrative et commerciale) à forte densité de points d'activité et gamme diversifiée d'activités, et des quartiers périphériques plus strictement résidentiels à faible densité d'établissements et à gamme plus réduite d'activités. Cette opposition est moins marquée à Bouaké (deuxième ville du pays) dont la taille et l'étendue ont donné naissance à plusieurs centres qui tendent à affaiblir les contrastes et contribuent à une répartition plus homogène des activités. Au-delà de ces tendances, l'étude de la répartition des activités dans l'espace urbain peut donner lieu à une typologie permettant de distinguer les activités liées aux quartiers centraux, aux zones d'emploi (usines, collèges...), aux zones d'habitat...etc

Outre l'image instantané de la diversité et des traits dominants de l'artisanat et du petit commerce dans quelques villes ivoiriennes que permettent les inventaires d'activité, leur comparaison a révélé (B.Lootvoet) une grande hétérogénéité des taux d'activité (matérialisé par le nombre d'établissements pour mille habitants) des différentes activités selon les villes, ne permettant pas notamment d'établir de relation entre la taille des villes (population) et le niveau de l'activité artisanale et commerciale.

#### **- sur les artisans et les commerçants (sauf marchés)**

Globalement si les ivoiriens constituent la majorité des actifs recensés, les étrangers, originaires d'autres pays africains, forment cependant une très forte minorité (46%) particulièrement présente dans les activités commerciales. La distribution des actifs (responsables d'activité) fait cependant essentiellement ressortir les deux grands ensembles les plus importants dans les activités étudiées: les femmes ivoiriennes et les hommes étrangers.

De manière schématique si l'artisanat de production et le commerce sont des domaines masculins alors que les services sont plus fortement féminisés, le partage des tâches reste toutefois beaucoup plus nuancé dans chaque secteur selon les activités.

Les populations autochtones jouent un rôle très variable dans les activités artisanales et commerciales d'une ville à l'autre, en fonction du brassage ethnique plus ou moins important de la population de ces villes. Elles s'investissent le

plus souvent dans les activités recensées par l'intermédiaire des femmes, en particulier dans les activités de service telles que la restauration.

L'ensemble des étrangers se caractérise par la forte présence des ressortissants du Mali et du Burkina Faso, pays voisins de forte et ancienne émigration vers la Côte d'Ivoire. D'autres groupes nationaux (nigériens, guinéens, sénégalais, mauritaniens...), plus faiblement représentés, se caractérisent parfois par une association marquée avec une ou plusieurs activités. Ces concentrations nationales ou ethniques locales, qu'on ne peut qualifier de spécialisations, relèvent peut-être de la constitution de "filiales" d'intégration dans un métier et dans une ville.

De l'analyse encore partielle des itinéraires migratoires et professionnels des 491 personnes enquêtées, on retiendra les principaux points suivants:

### **Des migrants**

La très grande majorité des artisans et des petits commerçants enquêtés sont des migrants, rencontrés à divers stades de leurs itinéraires migratoires: première migration ou plus, première arrivée en Côte d'Ivoire, retour dans la ville d'origine... 45% des personnes rencontrées avaient eu, au moment de l'enquête, un itinéraire "direct" et 55%, un itinéraire "indirect" à une ou plusieurs étapes intermédiaires.

Dans les deux cas, si l'on excepte les migrants venus d'autres pays, ce sont les régions voisines (départements limitrophes) qui contribuent le plus aux flux migratoires tandis que les départements mêmes des villes d'enquête n'y participent que faiblement. Les flux migratoires d'origine plus lointaine apparaissent relativement plus importants à Bouaké, la seconde ville du pays, ainsi qu'à Agboville, dont la proximité d'Abidjan et le peuplement "dioula" traditionnel contribuent peut-être à expliquer la primauté des flux d'origine lointaine sur les migrations de proximité. La principale différence entre les itinéraires directs et indirects réside, pour ces derniers, dans l'apparition de mouvements migratoires, plus ou moins importants selon les villes étudiées, en provenance de la région Sud et plus particulièrement de la capitale, Abidjan.

### **L'insertion dans la ville se réalise principalement grâce aux réseaux de parenté ou de relations**

L'arrivée dans la ville d'enquête apparaît dans un très grand nombre de cas liée à la présence de parents ou de "connaissances" dans la ville. Plus de la moitié des personnes interrogées ont d'emblée évoqué le rôle fortement incitatif (il y a parfois demande explicite) de la présence de parents ou de relations proches dans leur choix de la ville; cela semble jouer de manière plus sensible pour les natifs de l'étranger que pour les ivoiriens, mais varie peu quelle que soit l'expérience migratoire et professionnelle (en termes de nombre d'étapes parcourues et d'emplois exercés).

Alors qu'elle sous-tend la plupart des démarches migratoires, la recherche d'un emploi est plus directement exprimée à la fois par ceux qui sont venus "tenter

leur chance", le plus souvent des étrangers en situation de première migration, et par des migrants qui ont indiqué qu'ils avaient considéré la ville comme un lieu favorable au développement d'une activité et offrant plus de chances de réussite qu'une autre; ces derniers ont généralement une expérience migratoire et professionnelle plus longue. Très peu, cependant, parmi les personnes rencontrées ont évoqué de manière explicite l'attrait d'une ville dynamisée par ses activités industrielles.

### **Les parcours professionnels**

- Dans la majorité des cas, *le premier emploi à l'arrivée en ville* correspond à une activité indépendante: c'est le cas de 54% environ des migrants en situation de première migration, principalement des commerçants et des prestataires de service, beaucoup plus que des artisans, et de 71% des responsables d'activité ayant effectué une ou plusieurs migrations antérieures, quelque soit leur domaine professionnel. Dans les deux cas, la majorité d'entre eux avaient, au moment de l'enquête, conservé la même activité.

Une partie des premiers emplois en ville correspondent à des emplois d'aide familial ou d'apprenti, surtout caractéristiques des premières migrations, tandis que les emplois salariés, dans le secteur "moderne" pour la plupart, représentent de 15 à 20% des premiers emplois en ville quelle que soit la situation migratoire.

-Près de la moitié des responsables d'activité enquêtés, quelle que soit leur activité actuelle, ont été des apprentis; la forme traditionnelle de l'apprentissage en atelier, auprès d'un "patron", est la plus répandue, seul un petit nombre d'enquêtés ayant été formés en école professionnelle, centre technique ou encore directement en entreprise. Apprentissage et migration apparaissent dans presque tous les cas fortement associés.

Les cas où l'apprentissage n'est pas suivi immédiatement d'un emploi ou d'une activité correspondante sont rares: la plupart des artisans formés dans un cadre traditionnel se sont installés directement à leur compte et généralement dans la même ville; les artisans formés en centre technique ou en entreprise ont trouvé, pour les deux-tiers d'entre eux un emploi salarié correspondant dans une entreprise du secteur moderne dans la ville de leur formation ou ailleurs.

- 30% environ des personnes enquêtées ont exercé un ou plusieurs emplois dans le secteur "moderne" de l'économie au cours de leur itinéraire professionnel. Ce pourcentage est plus élevé pour l'ensemble des commerçants et pour une partie des services (artisans de la réparation) et il est légèrement inférieur pour l'ensemble des artisans de la production.

Dans le secteur moderne ont été compris les emplois du secteur industriel, les emplois des secteurs commercial et des services ainsi que les emplois administratifs, mais nous y avons adjoint également les emplois salariés du secteur rural (manoeuvres de plantation) et les emplois domestiques auprès de particuliers.

De tous les emplois "modernes" recensés, ce sont les emplois exercés dans le secteur industriel qui reviennent avec le plus de fréquence. Au vu du dernier

emploi "moderne" exercé, on constate que, indépendamment de la catégorie d'emploi occupé, il s'agissait dans 55% des cas d'un emploi dans l'industrie: dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics pour près de la moitié d'entre eux (48%), dans d'autres branches industrielles (36%) ou dans les complexes industriels des villes étudiées (16%). On observe également qu'il s'agissait majoritairement du premier emploi exercé à l'arrivée dans la ville, précédant l'installation réalisée au moment de l'enquête. Sur la place et le rôle des emplois modernes dans les itinéraires professionnels, on peut esquisser une typologie:

- un certain nombre de ces emplois se placent *au moment de l'arrivée en Côte d'Ivoire* : il s'agit le plus souvent d'emplois de manoeuvres agricoles, d'emplois domestiques ou d'emplois de manoeuvres sur les chantiers de travaux publics qui permettent aux jeunes migrants étrangers de gagner un peu d'argent dès l'arrivée; le capital constitué est utilisé fréquemment pour se mettre à son compte.

- l'emploi "moderne" peut être aussi *le premier emploi exercé* à partir duquel le passage à l'"informel" s'opère selon des scénarios très divers: fins de contrat, licenciements, interruptions plus volontaires dans le but de s'installer à son compte (en conservant parfois des liens avec l'emploi antérieur sous forme de contrats par exemple), nouvelle activité après toute une carrière dans le secteur "moderne"...

Dans ces deux cas de figure, il n'y a généralement aucune continuité, aucun rapport entre les emplois "modernes" et l'activité actuelle, hormis l'exemple de quelques artisans. En revanche les emplois "modernes" occupés *après l'apprentissage* coïncident souvent avec la formation reçue quelque soit le cadre dans lequel elle s'est déroulée. Le passage à l'informel est comme précédemment motivé soit par une fin de contrat soit procède d'une décision plus volontaire mais ne se fait pas toujours dans l'activité d'apprentissage: on peut s'interroger par exemple sur des activités de volailler ou de tablier lorsqu'on a été menuisier: activités "parenthèses" destinées à se constituer un capital pour s'établir à son compte ou activités définitives jugées plus rentables?

Il est fréquent également que les emplois modernes s'insèrent *plus indifféremment dans l'itinéraire professionnel, entre deux installations indépendantes* par exemple. Ces emplois qui ont souvent un rapport avec l'activité précédente concernent principalement des artisans et apparaissent souvent liés à des opportunités intervenues à des moments divers du parcours professionnel. Les entreprises de Travaux Publics et de Bâtiment jouent ici un rôle assez important offrant des emplois plus qualifiés mais qui s'achèvent généralement au moment des compressions de personnel à la fin des chantiers. D'autres types d'emplois, comme les emplois salariés agricoles, s'intercalent parfois dans le cours de l'itinéraire professionnel répondant à un besoin rapide d'argent.

### **Le financement des activités**

L'étude du financement des activités exercées au moment de l'enquête montre qu'une majorité assez nette d'artisans et de commerçants (58%) n'ont pu réaliser leur installation professionnelle que grâce à une aide extérieure totale ou partielle.

La distinction opérée entre plusieurs modalités de mobilisation du capital, prêt, don, épargne et formules mixtes, conduit aux observations suivantes:

*les prêts*, le mode de financement le moins fréquemment utilisé, ne contribue presque toujours que partiellement au financement et complète le plus souvent un capital épargné. D'origines diverses, les prêts proviennent largement de sources extérieures au milieu familial: si le recours bancaire est quasiment inexistant, les fournisseurs, notamment pour les commerçants, et l'ensemble des amis, relations ou compatriotes (ensemble, 63% des prêteurs) ont un rôle plutôt plus important que les parents au sens large. Les prêts issus du secteur moderne par le biais d'autrui représentent moins de 10% des cas.

*Les dons* constituent à l'inverse une des formes les plus fréquentes de l'aide au financement des activités étudiées; dans un grand nombre de cas d'ailleurs (60%), ils financent seuls l'établissement. Cette forme d'aide apparaît tout à fait essentielle pour ceux qui se lancent pour la première fois dans la création d'une activité; elle reste cependant relativement importante même après plusieurs expériences professionnelles. Ces dons, monétaires le plus souvent, proviennent dans 55% des cas de membres de l'entourage familial exerçant eux-mêmes une activité proche, voire semblable, de celle pour laquelle une aide est apportée, ou encore une activité agricole. Les dons provenant d'un parent employé dans le secteur "moderne" de l'économie, l'industrie notamment ou l'Administration, représentent un peu plus du quart de l'ensemble: ils semblent bénéficier plus particulièrement aux activités commerciales et aux activités de restauration.

*L'épargne* n'a pas pour autant un rôle négligeable dans la constitution du capital initial: 36% des artisans et des commerçants se sont installés avec leur seule épargne tandis que 27% d'entre eux ont financé leur installation actuelle en partie grâce à l'épargne. Dans l'ensemble plus l'expérience professionnelle est grande (en termes de nombre d'emplois ou d'activités) plus ce mode de financement revient avec fréquence. C'est dans le secteur "informel" que semble se constituer prioritairement l'épargne investie dans la création d'une activité artisanale ou commerciale, le plus souvent dans une activité antérieure identique ou dans une autre activité quelque soit le statut occupé dans cette activité antérieure. Seuls 17% des responsables d'activité rencontrés ont réalisé leur épargne à partir d'un emploi salarié dans le secteur "moderne".

Les artisans sont les plus nombreux à avoir financé leur installation en totalité (61%) ou en partie grâce à leur épargne réalisée le plus souvent dans une activité antérieure identique, en tant qu'indépendant, comme employé, voire même pendant l'apprentissage. A l'inverse, prestataires de service, surtout dans les activités de restauration, et commerçants comptent une part moins importante d'épargnants, qui ont par ailleurs souvent financé leur installation grâce à des apports extérieurs complémentaires; c'est dans cet ensemble que l'on trouve le plus grand nombre de cas où l'épargne est issue d'un emploi dans le secteur "moderne" (égal ou supérieur à 20% selon les exemples).

### Les phénomènes de redistribution

- 53% des personnes interrogées apportent, en dehors de leur environnement professionnel et familial immédiat, une aide matérielle régulière ou occasionnelle. Ce phénomène de redistribution est d'ailleurs à double sens puisque, quoique moins nombreux, 29% des responsables d'activité rencontrés reçoivent à leur tour une aide extérieure.

La première démarche apparaît plus fréquente pour les étrangers que pour les ivoiriens, l'éloignement de la famille et ses conditions d'existence dans le pays d'origine justifiant sans doute en partie cette différence; ce sont les parents, le père ou la mère, qui en bénéficient prioritairement (51% des cas).

Si l'aide apportée est très largement une aide monétaire, il reste assez difficile d'en estimer précisément la valeur et la fréquence qui, d'après les enquêtes, semblent dépendre assez logiquement de la bonne marche des affaires et de la "conjoncture". Cependant le traitement et l'analyse des données recueillies d'une part sur les revenus, d'autre part sur les aides, amène deux observations principales:

- le pourcentage des artisans et des commerçants distribuant une aide progresse assez régulièrement des classes de revenus les plus faibles vers les classes de revenus les plus élevés,

- l'observation comparée des classes de revenus et des classes de montant de l'aide montre que, dans l'ensemble, celle-ci augmente avec le revenu.

Enfin si 40% des personnes installées depuis un an à peine apportaient déjà une aide à l'extérieur, celle-ci est d'autant plus courante que l'installation est ancienne; avec cependant un seuil au delà duquel elle diminue et qui conduit à penser qu'à partir d'un certain temps d'activité professionnelle et donc d'un certain âge, on se trouve plus en situation de recevoir que de donner une aide.

L'aide reçue par les responsables d'activité enquêtés présente des caractéristiques différentes. Elle s'adresse plutôt à des personnes jeunes (58% ont moins de 30 ans) aux commencements de leur itinéraire professionnel, à des ivoiriens un peu plus qu'à des étrangers et plus souvent à des artisans qu'à des commerçants ou prestataires de service.

L'aide reçue intervient encore ici de manière importante sous forme d'argent (45%) versé régulièrement ou occasionnellement, mais la forme la plus caractéristique de l'aide reçue est l'hébergement des jeunes migrants par un membre de leur parenté. Accueilli à son arrivée en ville dans la cour familiale, ce qui n'est pas forcément sans contre-partie (participation à divers frais), le nouvel arrivant peut ainsi prendre le temps de "monter" son installation et d'obtenir les moyens de son indépendance.

Les données qui viennent d'être présentées ici sous leur forme brute font apparaître l'importance des activités informelles dans l'analyse des structures urbaines. Ce secteur, très différencié, entretient des liens également divers avec la vie économique globale; ces données font également ressortir la variabilité des in-

fluences que les passages du secteur dit moderne vers le secteur dit informel et inversement exercent sur les trajectoires personnelles, tantôt refuges, tantôt parenthèses, tantôt réorientations professionnelles. Une des pistes d'étude à développer serait de déterminer les conditions dans lesquelles ces passages jouent l'une ou l'autre de ces fonctions.

## **BIBLIOGRAPHIE**

**Bourgeois (L) - 1983**

"Evolution et dynamique de l'utilisation de l'espace industriel dans l'île de Petit-Bassam. Abidjan, zones 3 et 4". Centre ORSTOM de Petit-Bassam.

**Bourgeois (L), Dubresson (A), Lootvoet (B) - 1985**

"L'usine et la ville" Tome I. "Les conséquences de la fermeture du complexe sucrier sur la ville de Katiola (R.C.I)"; ORSTOM et Ministère de l'Economie et des Finances. Direction de la Prévision et de la Planification. Abidjan, Octobre.

**Dubresson (A), Lootvoet (B) - 1985**

"L'usine et la ville" Tome II. "Complexes textiles et dynamismes économiques à Agboville, Dimbokro et Bouaké (R.C.I)"; ORSTOM et Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Prévision et de la Planification, Abidjan, Octobre.

**Dubresson (A) - 1989**

"Villes et industries en Côte d'Ivoire. Pour une géographie de l'accumulation urbaine"; Ministère de la Coopération, ORSTOM, Université de Paris X-Nanterre, Diffusion KARTHALA.

**Lootvoet (B) - 1988**

"L'artisanat et le petit commerce dans l'économie ivoirienne. Eléments pour une analyse à partir de l'étude de quatre villes de l'intérieur (Agboville, Bouaké, Dimbokro, Katiola)"; Editions de l'ORSTOM, Collection Etudes et Thèses.

**les cahiers**

**n° 16 - 1991**

**MIGRATIONS, TRAVAIL, MOBILITES SOCIALES :  
METHODES, RESULTATS, PROSPECTIVE.**

**Séminaire ORSTOM - Garchy 24-27 Septembre 1991  
Communications des séances 1 et 2**

**Editeurs scientifiques  
Véronique DUPONT et Françoise DUREAU**